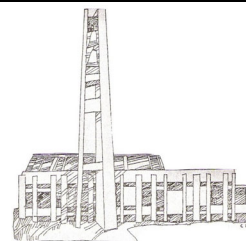




**EGLISE PROTESTANTE  
UNIE DE FRANCE**  
communions luthérienne et réformée

**Inspection luthérienne de Paris**

**Paroisse luthérienne  
Saint-Marc de Massy**



## FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1356 – 46<sup>e</sup> année – Mai 2023

Dans ce numéro :

Calendrier du mois.....	1	À noter déjà.....	7
Vie de la paroisse.....	1	Appel à contributions.....	7
Autour de nous.....	6	Nous trouver, nous contacter.....	7

### Calendrier du mois

<b>Vendredi 5 mai</b>	<i>Groupe de prière Zoom de 20h à 20h30</i>
<b>Dimanche 7 mai</b>	<i>4<sup>e</sup> dimanche après Pâques Actes 6, 1-7 ; 1 Pierre 2, 4-10 ; Jean 14, 1-12 Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par le pasteur Frédéric Chavel</i>
<i>Du 12 au 14 mai</i>	<b>Rencontre Paris-Munich</b> (programme plus loin)
<b>Dimanche 14 mai</b>	<i>5<sup>e</sup> dimanche après Pâques Actes 8, 5-17 ; 1 Pierre 3, 15-18 ; Jean 14, 15-21 Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par le pasteur Jean-Frédéric Patrzynski Conseil presbytéral après un repas tiré des sacs</i>
<b>Jeudi 18 mai</b>	<i>Ascension Actes 1, 1-11 ; Ephésiens 1, 16-23 ; Matthieu 28, 16-20 Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Martine Aggerbeck Repas tiré des sacs et nettoyage de l'église</i>
<b>Dimanche 21 mai</b>	<i>6<sup>e</sup> dimanche après Pâques Actes 1, 6-14 ; 1 Pierre 4, 13-16 ; Jean 17, 1-11 Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Martine Aggerbeck Etude biblique à 13h30 après un repas tiré des sacs</i>
<b>Vendredi 26 mai</b>	<b>Groupe de maison Zoom à 14h</b>
<b>Dimanche 28 mai</b>	<i>dimanche de Pentecôte Actes 2, 1-11 ; 1 Corinthiens 12, 3-13 ; Jean 20, 19-23 Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom</i>
<b>Lundi 29 mai</b>	<b>Marche œcuménique</b> entre les différents lieux de culte chrétiens de la ville

### Vie de la paroisse

#### Retransmission des cultes

Un simple clic sur le bouton de notre page d'accueil vous donnera accès au culte (l'hôte Zoom vous fera entrer en réunion). Vous pouvez aussi, depuis Zoom, rejoindre la réunion 829 2205 7587. En cas de problème : 06 78 12 13 80.

## Dans nos familles

**R**ené Migeon a été rappelé à Dieu le 21 avril et le service funèbre célébré à Saint-Marc le 26 avril, sous la présidence du Pasteur Jean-Pierre Anzala de la paroisse de l'Unité de Noisy-le-Grand. Nous redisons toute notre sympathie à sa famille dans l'espérance de la résurrection. René avec son épouse Danielle ont été parmi les premiers paroissiens de Saint-Marc après sa création en 1963 et les premiers mariés en 1964. Il avait œuvré dans l'église et était à l'origine du bar qui se trouve dans la grande salle du sous-sol. Merci au Pasteur Anzala pour s'être rendu disponible.

**M**ahé Bakouo a reçu le baptême le dimanche de Pâques 9 avril au cours d'un beau culte présidé par le Pasteur Laza Nomenjanahary. Un souvenir de ce moment important de la vie de Mahé sur la photo ci-dessous (à gauche).



## Retour sur l'Assemblée Générale de l'association paroissiale ACEPU Saint-Marc

**L**e dimanche 2 avril, trois nouveaux conseillers ont été élus pour un an, en remplacement des conseillers démissionnaires que nous remercions pour leur engagement au service de Dieu dans la paroisse. Les nouveaux élus sont Mme Rachel Idangar et MM. Franck Bakouo et Philippe Moucan. Vous retrouvez tout le conseil sur la photo ci-dessus (à droite).

## Cultes de maison, étude biblique, visites, groupe de prière et groupe de maison

**L**es activités paroissiales s'adressent à tous. Si vous êtes intéressés par l'une d'elles, contactez [martine.aggerbeck@gmail.com](mailto:martine.aggerbeck@gmail.com) ou 07 55 62 00 80 ou toute personne de la paroisse que vous connaissez.

- Les cultes de maison se tiennent une fois par mois, un après-midi en semaine. Ne voudriez-vous pas rejoindre le groupe des visiteurs ? Le **21 avril**, Henriette, Françoise et Martine se sont retrouvées chez **Doris et René Rio**. Après avoir été régalingées d'une pâtisserie alsacienne et d'un café, nous avons discuté puis chanté des cantiques, écouté la méditation post-Pâques de Laza Nomenjanahary donnée à l'AG de l'Entraide Luthérienne et prié. Le culte de mai est en préparation, si possible pour visiter Madeleine Roussel à Suresnes.
- Si vous souhaitez recevoir une visite, contactez-nous. Nous reviendrons vers vous pour choisir une date.
- Le groupe de prière se réunit pour environ 30 min afin de partager des prières, le premier vendredi de chaque mois. Il aura lieu le vendredi **5 mai de 20 à 20h30**.
- Le groupe de maison se réunira le vendredi **26 mai à 14h** par Zoom. Nous découvrirons quelques figures bibliques féminines.
- La prochaine étude biblique en présentiel aura lieu le dimanche **21 mai 2023 à 13h30** pour une heure trente environ. Nous étudierons le chapitre 6 du livre des Actes. Merci d'apporter une Bible. Repas convivial tiré des sacs pour ceux et celles qui le souhaitent.

**60<sup>ème</sup> Rencontre Paris-Munich** : du **12 au 14 mai** à Paris et dans les paroisses de l'Inspection. Nous recevrons à St-Marc M. Dieter Schulz, paroissien de Sankt-Markus à Munich, qui sera hébergé par la famille Chavel. Le calendrier des événements proposés est disponible à l'église et sur notre site. Ne pas hésiter à assister à tout ou partie de cet événement.

**Lundi de Pentecôte 29 mai**, marche œcuménique entre les lieux de culte de nos communautés pour ceux qui le souhaitent avec pique-nique sans obligation de tout faire. Visiter des lieux de culte et faire plus ample connaissance avec les autres chrétiens de Massy sont au programme. Nous vous tiendrons informés de l'horaire et du lieu de départ ainsi que des modalités pour le déjeuner pique-nique proposé au parc Georges Brassens (ou ailleurs en cas d'intempérie), ainsi du circuit à parcourir. Notre église Saint-Marc accueillera les « courageux » pour un café ou un thé gourmand.

### **CR succinct de l'Assemblée Générale de l'ACEPU Saint-Marc du 2 avril 2023**

Comme de coutume, après les émargements des présents et des pouvoirs reçus ainsi que des membres présents par Zoom (2), soit 49 votants, mise en place du bureau : Patrick Genaivre président de séance, Christopher Aggerbeck et Tilman Druke assesseurs.

1. Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 mars 2022 est adopté à l'unanimité.
2. M. Pierre Chavel, président de l'ACEPU, présente le rapport d'activité annuel de l'association, qui est accepté à l'unanimité.
3. Le pasteur Jean-Frédéric Patrzynski qui accompagne le Conseil presbytéral présente son rapport spirituel.
4. Le pasteur Philippe Biyong a ensuite pris la parole pour remercier la paroisse de son accueil.
5. Mme Martine Aggerbeck, trésorière de l'ACEPU, remercie Madeleine Kracht, réviseuse des comptes pour son travail et son aide. présente ensuite les comptes de l'association, dans un premier temps le compte financier 2022 (recettes et les dépenses), puis dans un deuxième temps le budget prévisionnel 2023. Elle souligne la fragilité de la paroisse avec seulement 11 familles qui assurent 71% des dons. Les comptes de l'exercice 2022 présentent un déficit de 1 959,26 €. À l'unanimité, l'assemblée approuve ces comptes et décide de prélever le déficit sur la réserve « projet associatif ». Madeleine Kracht déclare que les comptes sont justes et sincères. Martine Aggerbeck rappelle que la cible 2023 pour la région est en diminution de 8 000 €. Elle propose que l'Assemblée lui permette d'ajuster cette cible à la hausse fin 2023 (à hauteur maximale de 8 000 €) s'il n'y a pas de déficit constaté et que les recettes le permettent et avec interdiction de prélever dans les réserves de la paroisse, dont le montant est déjà faible. L'assemblée vote cette demande à l'unanimité.
6. Révision des statuts de l'association : les nouveaux statuts sont proposés en raison des changements de la constitution de l'Eglise protestante unie de France et de la loi du 24 août 2021 « confortant les principes de la République », les modifications, minimes, sont exposées. Les nouveaux statuts sont votés à l'unanimité.
7. Elections des nouveaux conseillers presbytéraux : Trois personnes sont pressenties pour entrer au CP, en remplacement des 3 membres démissionnaires jusqu'à la fin de leur mandat au printemps 2024. Le vote a lieu a bulletin secret (sauf les 2 personnes en Zoom qui n'ont pas pris part au vote). Sont élus Franck Bakouo, Rachel Idangar et Philippe Moucan.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, le président clôture l'Assemblée générale à 14h.

### **Compte rendu de la réunion du Conseil presbytéral (CP) du 2 avril 2023**

La réunion a lieu en présence du Pasteur Jean-Frédéric Patrzynski et des conseillers (Martine Aggerbeck, Paul Amstutz, Franck Bakouo, Pierre Chavel, Tilman Druke, Patrick Genaivre, Rachel Idangar et Philippe Moucan).

Bienvenue aux trois nouveaux élus, Franck Bakouo, Rachel Idangar et Philippe Moucan ! Un tour de table informel sert de préambule.

- **Prière d'accueil/méditation (par le pasteur).**

La méditation porte sur le texte 1 Cor 12.4-11 : les dons du Seigneur sont multiples, grâce à leur diversité chacune et chacun apporte sa pierre à l'Église.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion supplémentaire du CP du 22mars 2023**

Ce compte-rendu est approuvé par les personnes qui étaient présentes. Le pasteur suggère qu'il n'y ait pas d'abstention, « que votre oui soit oui, que votre non soit non » (Jc 5.12). Il suggère de plus que même les conseillers absents d'une réunion passée participent à son approbation.

- **Fonctionnement du CP**

Lieux et horaires de réunion : sauf évidemment lorsque nous pourrons tous nous retrouver sur place à l'église, nos réunions se tiendront systématiquement en mode hybride, le regroupement à l'église étant proposé systématiquement pour ceux à qui cela convient.

Les réunions sont en principe mensuelles, si possible même au mois d'août.

Modalités pour communiquer : privilégier SMS pour Franck. Pour Rachel, privilégier le téléphone, WhatsApp ou à défaut SMS, et le courrier postal pour les documents imprimés si le délai le permet. Pierre soumettra à chacune et chacun une proposition de liste des adresses des membres du conseil (postale, téléphonique, courriel, etc.) puis diffusera la version définitive.

Les tâches du conseiller incluent la participation aux cultes en tant que « conseiller de service » (ce qui inclut le rôle de lecteur) ; ce rôle est important parce qu'il assure une bonne fluidité dans la tenue des cultes, qui est un gage de dignité et favorise le recueillement. Les règles écrites, dont une version remise à jour a été diffusée par courriel (et papier) peuvent apparaître rébarbatives mais elles sont logiques et à la pratique elles sont simples ; un accompagnement sera assuré pour les nouveaux conseillers en fonction des besoins.

On note que le rôle de lecteur revient en général à un conseiller, mais qu'il peut y avoir des exceptions en fonction des circonstances.

Le Pasteur Biyong devant être affecté à un autre poste pastoral le 1<sup>er</sup> juillet 2023, nous aurons à désigner un vice-président lors de notre réunion de juillet.

- **Cultes**

Le tableau des intervenants est complété et rectifié comme à chaque réunion du conseil, jusqu'à fin juin.

- **Questions diverses, réunions suivantes**

Une jeune femme baptisée qui habite à Antony est déjà venue à l'église Saint Marc plusieurs fois, elle demande un accompagnement pour faire sa confirmation. Il faudrait qu'un pasteur lui consacre un moment. Martine contactera le Pasteur Deroche pour lui proposer un entretien qui permettra de définir la formule la plus adaptée.

- **Travail du conseil et activités de la paroisse en 2023-2024**

La réunion se termine par un échange informel sur les priorités à donner à l'action du conseil et aux activités de l'Église St Marc entre ce jour et l'assemblée générale de 2024.

- ✓ Il y a consensus pour déclarer que l'école du dimanche et le catéchisme doivent être la première priorité. Ce sera à l'ordre du jour dès ce mois d'avril. Le dépouillement du questionnaire éclairera la réflexion (sur ce sujet notamment, mais aussi sur d'autres). Il est bon de distinguer école du dimanche de catéchuménat. Cette année, il n'y a pas de catéchumène, mais l'an prochain la question se posera à nouveau.
- ✓ Nous exploiterons le questionnaire et nous efforcerons de nous appuyer sur ses enseignements pour définir des priorités d'actions qu'il semble réaliste de mettre en place dans l'année qui vient, sans oublier la « première priorité » définie ci-dessus.
- ✓ Sur ces bases, nous reviendrons sur le profil de poste et le projet de vie.
- ✓ Nous aurons à nouveau à soumettre aux rapporteuses du synode régional, avant fin juin en principe, nos réflexions sur l'avancement du sujet pluriannuel en cours « les ministères dans l'EPUDF » ; le profil de poste et le projet de vie nous inspireront.

- ✓ Avoir un dossier de demande de subvention dans 6 mois et la liste des contacts nécessaires.
- ✓ Reprendre la question de la pratique de la Cène, préparer la façon de prendre le temps d'éclairer les questions en confrontant les arguments.
- ✓ Les démarches administratives imposées par la loi de 2021 « confortant les principes de la république » seront préparées par Martine et Pierre et soumises au conseil pour ratification (avant la date limite du 30 juin).
- ✓ Poursuivre la remise en peinture des pièces du sous-sol ! mais attention, il faut un effectif proportionné au travail et pour certaines pièces (la grande pièce sans doute), si nous voulons qu'elles aient belle allure, il faut des bricoleurs avisés ... ou bien des professionnels. Il semble clair qu'il faut dégager cette pièce de toute façon, et sans doute réinstaller à leur place tous les sièges de la salle de culte.
- ✓ NB : une session de formation à la parole en église est envisagée. Il existe une offre de la Mission intérieure qui permet de bénéficier des conseils d'un acteur professionnel.

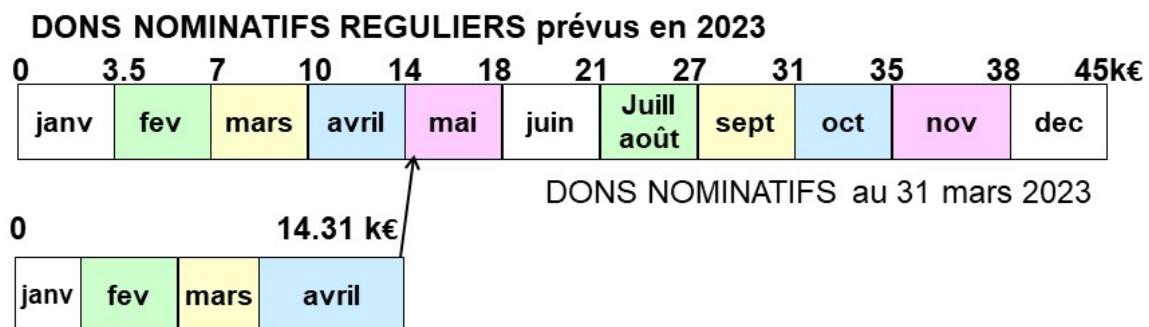
- **Prière de clôture par le pasteur**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45.

### Mot de la trésorière

Comme le graphique le montre, nous avons rattrapé le retard du premier trimestre et même légèrement dépassé (14 310€) la prévision de dons nominatifs réguliers en 2023 fin avril. **Merci aux donateurs fidèles pour votre mobilisation et vos dons réguliers tout au long de l'année.** Cependant, restons conscients que nous avons baissé de manière drastique la promesse de cible à l'Inspection pour 2023 (-8 000€). Lors de l'assemblée générale, nous avons voté que cette cible puisse être remontée en fonction des recettes en fin d'année sans pour autant créer un déficit pour essayer au mieux de renforcer la cible. N'oublions pas que depuis 3 ans, le compte financier est négatif, que la réserve pour travaux est maintenant nulle et que nous avons dû puiser dans notre autre réserve. Ceci est dû en partie aux travaux réalisés au presbytère (fenêtres) dont nous devons encore rembourser 8 000€ environ sur les 2 ans qu'il reste. Il s'agit donc de rester mobilisés, même en cette période d'inflation difficile pour nous tous.

**Rappel : les espèces anonymes dans la corbeille vont à l'association d'entraide AESMMA. Vos dons par chèque, virement bancaire, en espèces dans une enveloppe avec votre nom ou via le don en ligne servent à la paroisse. Pourquoi donner par l'un de ces moyens ? Le nombre de donateurs identifiés de l'association culturelle ACEPU Saint-Marc permet de montrer la vitalité de la paroisse. Vous pouvez aussi donner de manière anonyme dans une enveloppe : votre don ira alors à ACEPU et contribuera à faire vivre la paroisse.**



Martine Aggerbeck, trésorière de la paroisse

## Autour de nous

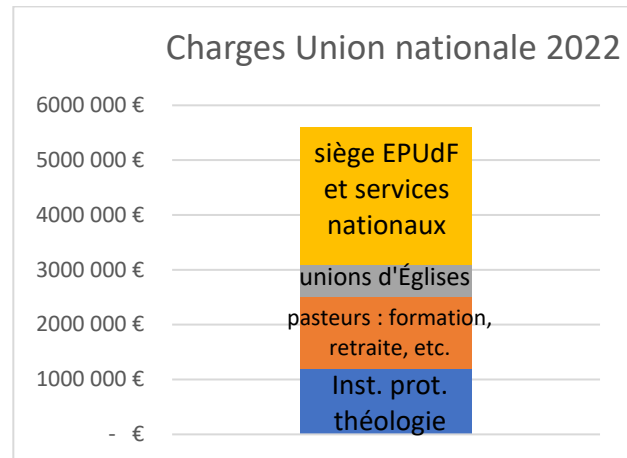
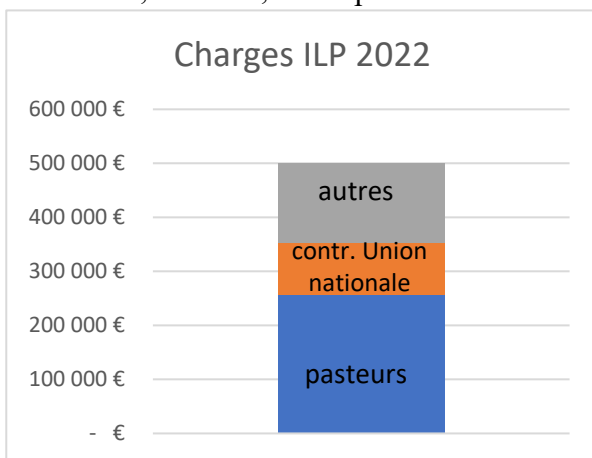
### Chorale régionale pour le culte de fin du synode national le 21 mai à 11h à l'église de la Rédemption

Vous aimez chanter ? joignez-vous à la chorale régionale qui se met en place pour la célébration du 21 mai. Renseignements sur les dates des répétitions, les chants prévus, les personnes à contacter sur le site web de la paroisse ou sur le message sur la table de presse.

### L'EPUdF en marche, partie 2

La première partie de cette rubrique, dans la FIP du mois de février, évoquait le fonctionnement et les priorités de l'Église unie dont nous faisons partie ; par exemple, la démarche « Mission de l'Église et ministères » menée par le synode national après consultation des régions et des paroisses définit de nouvelles missions à reconnaître éventuellement pour adapter l'Église à notre temps.

Venons-en aux finances de l'Église nationale, sujet qui parfois irrite ou du moins questionne ceux qui trouvent son action invisible, et qui nécessite d'autant plus d'être évoqué. Les chiffres cités ci-dessous, arrondis, correspondent à l'année 2022.



Les paroisses contribuent au budget de leur région : pour l'Inspection luthérienne de Paris (ILP), notre région, les paroissiens, par l'intermédiaire de nos 19 paroisses ou parfois directement, apportent à la quasi-totalité des 500 000 € de ressources (dont 28 000 € Saint-Marc de Massy). Sur ce montant, on sait que l'essentiel va à la rémunération des pasteurs, mais 96 000 € sont reversés à l'église unie, qui au total reçoit 5 600 000 € des quelque 400 associations cultuelles (paroisses) par l'intermédiaire de ses neuf régions, dont la plus petite est l'ILP. À quoi sert ce montant ?

- 1 200 000 € constituent la base du budget de l'Institut protestant de théologie, que complètent des frais d'inscription de ses étudiants et une contribution de l'État à ceux de ses enseignements considérés comme mission de service public.
- 1 300 000 € servent des compléments de retraite au titre d'un minimum garanti, rémunèrent des pasteurs hors paroisses (hors cadre, en longue maladie, ...), couvrent les frais de la « commission des ministères » (chargée des recrutements), la formation permanente des pasteurs ainsi que bourses d'étude, indemnités de déménagement et indemnités de départ en retraite.

On note ainsi que 2 500 000 € contribuent aux coûts associés à la fonction pastorale, s'ajoutant aux salaires versés (via les régions) par les paroisses aux pasteurs qui les desservent : c'est pourquoi le coût salarial moyen d'un pasteur est au total plus élevé que le montant qui incombe à la paroisse.

- 600 000 € sont consacrés aux contributions aux unions d'églises (Fédération protestante de France, Conseil œcuménique des églises, Fédération luthérienne mondiale, Communion mondiale des Églises réformées, ...)
- Le reste, soit 2 500 000 €, couvre les frais du siège proprement dit et de ses services : synode national, conseil national, informatique (y compris le logiciel comptable LoGeAs), services comptables (dont la paie de tous les pasteurs) ainsi que les services centraux d'animation :



« Jeunesse », « Évangélisation et formation », « Catéchèse », « Relations internationales », « Communication » et ressource de formation à distance « Théovie ».

Ces services existent, ils sont au service de toute l'EPUDF et nous apprécions ceux qui nous concerne. Peuvent-ils faire davantage pour moins cher ? les synodes nationaux se penchent chaque année sur cette question.

**Pierre Chavel**

### **Synode national**

**L**es organisateurs du synode national, qui réunira 200 délégués à Noisy-le-Grand du 18 au 21 mai sollicitent les bonnes volontés pour l'accueil des délégués et l'accompagnement des pauses-café ! Contact auprès d'un conseiller.

### **À noter déjà ...**

**Vendredi 2 juin à 20h20 : étude biblique œcuménique** animée par Martine Aggerbeck à l'église baptiste des Cèdres (17 Voie de Wissous à Massy). Le thème est encore à définir.

**Repas paroissial** : notez la date du **4 juin**, après le culte, détails à venir à l'église et sur le site.

### **Appel à contributions**

***Vous aussi, comme tout lecteur, vous pouvez proposer une tribune libre ...***  
*sur un sujet de votre choix, sérieux... ou non ! ou une contribution au **Courrier des lecteurs** pour faire connaître votre réaction à un article de la FIP qui vous aura interpellé.*

### **Nous trouver – nous contacter**

#### **Presbytère**

6, Allée du Japon – 91300 Massy  
Tél : 01 69 20 31 06  
Adresse électronique :  
[epudf.saintmarc.massy@gmail.com](mailto:epudf.saintmarc.massy@gmail.com)

#### **Église Saint-Marc**

Angle Place Antoine de St-Exupéry/rue des Anglais  
(en contrebas de l'opéra, devant la future station de métro)  
[www.saintmarcdemassy.org](http://www.saintmarcdemassy.org)

**You Tube** : *[les questions de la foi](#)*

### **Offrandes à la paroisse (ACEPU) :**

- par chèque à l'ordre de : **ACEPU St-Marc** ;
- en espèces dans une enveloppe déposée au cours du culte dominical ;
- par virement ponctuel ou permanent (demander un RIB à la trésorière).

Si possible, merci d'éviter le « don en ligne » qui génère des frais pour la paroisse. Il s'utilise comme pour un achat par carte bancaire, en cliquant sur le bouton sur notre site web.

**Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.**